



photo Magali Koenig

Edito du président

En cette fin d'année scolaire, nous sommes heureux de vous informer que, dans sa séance du 7 avril 2003, le Conseil de fondation a confirmé Monsieur Pierre Wavre dans ses fonctions de Directeur du Conservatoire de Lausanne. En effet, en 2001, suite au départ de Monsieur Olivier Cuendet, une direction collégiale, menée par Pierre Wavre, a été mise en place pour une période transitoire de 3 ans. En vue du terme de cet intérim, une mise au concours du poste de directeur est apparue comme superflue, voire inadéquate. Au contraire, cette nouvelle décision marque la reconnaissance et la satisfaction du Conseil de fondation pour le travail accompli par Pierre Wavre et son équipe.

En deux ans, chacun a pu apprécier les compétences de notre directeur, son expérience dans l'enseignement et de musicien professionnel, ainsi que ses connaissances approfondies du fonctionnement de notre institution. Son autorité est reconnue, tant des élèves que du corps enseignant dont il a su se faire apprécier et respecter.

En dehors de la gestion quotidienne de l'établissement, nous relèverons tout particulièrement les efforts couronnés de succès de Pierre Wavre pour la mise au point définitive du nouveau statut des professeurs et son travail concernant l'important dossier du futur statut HEM pour le Conservatoire de Lausanne. Ces différents éléments expliquent les raisons pour lesquelles le Conseil de fondation a considéré que la place primordiale de directeur à part entière et à plein temps du Conservatoire revenait tout naturellement à Pierre Wavre. Ce dernier renoncera, dès la rentrée scolaire 2004, à son enseignement (classe de flûte en section professionnelle) pour se consacrer entièrement à sa tâche directoriale.

Nos remerciements vont aux trois membres de la direction collégiale (Pierre Wavre, Helena Maffli, Françoise Gämperle), ainsi que l'équipe administrative en général, pour leur engagement et leur dévouement pendant cette période de transition.

Félicitations à notre directeur auquel nous souhaitons plein succès pour les années à venir.

F.-D. Golay, 04.06.03

« L »' orgue n'existe pas. Instrument protéiforme, il est le fruit de particularismes géographiques, historiques, religieux et techniques, que les facteurs d'orgues ont parfois su transcender.

Dix ans, deux concours internationaux, un facteur d'orgues américain, un designer italien, une procédure parlementaire, cinq millions de francs, 150'000 heures de travail, un soutien politique et financier remarquable : c'est ainsi qu'un projet artistique se réalise, et que la cathédrale de Lausanne reçoit enfin, en 2003, des orgues dignes d'elle : le plus grand instrument de musique de Suisse. On le sait, la cathédrale est le monument gothique le plus vaste et l'un des plus admirables de notre pays. Près d'un demi million de personnes en franchissent le porche chaque année; elle compte donc parmi les monuments les plus visités de Suisse. Sanctuaire cantonal – on y assermente solennellement le Parlement et le Gouvernement cantonal –, elle est le centre de la vie religieuse du canton de Vaud. Mais elle joue aussi un rôle de premier plan dans la vie culturelle et musicale du pays.

Jean-Christophe Geiser, pourriez-vous nous dire quelques mots sur l'histoire des orgues dans la cathédrale de Lausanne ?

Cette histoire n'est pas particulièrement heureuse... Avant la Réforme, la cathédrale a possédé successivement deux – peut-être trois – instruments, de petite dimension. La première mention date d'un orgue de 1411. Nous n'avons que très peu d'indications à leur sujet. Le calvinisme va chasser les orgues des églises en terre vaudoise : les comptes du bailli de Lausanne contiennent en 1537 une mention « pour quatre hottes pleynes de charbon pour fondre les orgues, dix sols. Pour le maître-serrurier qui aide à la démolition, deux sols ». Il faut attendre 1733 pour qu'un orgue soit à nouveau installé à la cathédrale. Presque par hasard, puisqu'il s'agit d'un instrument construit pour une église bernoise (probablement l'actuelle Eglise française), mais refusé par les Bernois. Le facteur d'orgues, Samson Scherrer, demande à pouvoir l'installer provisoirement à la cathédrale de Lausanne et, après de nombreuses démarches, il est finalement acheté trente ans plus tard. Bien qu'inutilisable à la fin du XIX^e siècle, il ne sera remplacé qu'en 1903 par un premier orgue du facteur suisse Kuhn, qui construira également un second instrument en 1955. C'est cet instrument qui a été démonté fin 2001.

Jean-Christophe Geiser s'est formé à l'Université de Berne (droit, lettres, musicologie) ainsi qu'au Conservatoire de notre capitale (diplôme de piano, diplôme de soliste dans la classe d'orgue).

Après avoir suivi des cours de perfectionnement à Paris, il a été nommé organiste à la Cathédrale de Lausanne en 1992.

Jean-Christophe Geiser est titulaire d'une classe d'orgue de la section professionnelle du Conservatoire depuis 11 ans.

Pourquoi fallait-il construire un nouvel instrument ?

Le système de transmission électro-pneumatique (entre les claviers et les tuyaux) avait fait son temps. Certains sommiers (boîtes remplies d'air sur lesquelles sont posés les tuyaux) étaient fissurés. Et surtout, l'emplacement de l'instrument demeurait problématique et ne permettait pas véritablement à l'instrument de parler dans la nef. L'orgue était placé très en retrait, sur deux tribunes. Compte tenu du coût d'une restauration et du fait que ses défauts de conception ne pouvaient pas être corrigés, le remplacement de l'instrument était la meilleure option possible.

Quelles sont les idées de base de la nouvelle conception ?

Le choix de l'esthétique sonore d'un nouvel orgue est toujours délicat. « L »' orgue n'existe pas. Instrument protéiforme, il est le fruit de particularismes géographiques, historiques, religieux et techniques, que les facteurs d'orgues ont parfois su transcender. Depuis le XV^e siècle, chaque époque a laissé des instruments que nous protégeons maintenant. Les progrès de la

musicologie et l'étude des instruments anciens ont permis, depuis les années soixante environ, de construire des orgues très typés, inspirés - voire même copiés - par des modèles historiques.

Lorsqu'il s'agit de choisir un nouvel instrument, le parti qui prévaut actuellement – on pourrait même parler de « pensée unique » – est d'adopter une esthétique sonore de référence, puis de réaliser une copie « de style », fidèle à cette esthétique. Cette démarche a conduit à la construction, en Suisse romande (et Lausanne en est un excellent exemple), d'un nombre considérable d'instruments de valeur, avant tout destinés à la musique ancienne. Il est certain que pour des instruments de petite ou moyenne dimension, cette démarche a tout son sens. En revanche, lorsque le volume d'une cathédrale, l'emplacement défini pour l'orgue, le rôle de l'instrument et les moyens financiers permettent la construction d'un orgue d'une centaine de jeux, la question de l'esthétique sonore se pose différemment.

L'option fondamentale retenue a été de réaliser un instrument disposant de trois plans (claviers) symphoniques et de deux plans baroques : une base



photo : Claude Bornand

symphonique française (Cavaillé-Coll) complétée par les jeux caractéristiques du style classique français (Clicquot) et baroque allemand (Schnitger), avec en plus des jeux de style romantique allemand (Ladegast). Il sera ainsi possible d'aborder à la cathédrale un très large répertoire, dans le respect des particularités stylistiques, mais avec des possibilités plus vastes que celles offertes par les instruments bien typés mais de beaucoup plus petites dimensions (à part l'église Saint-François à Lausanne) de la région. Il sera aussi possible d'entendre et de comparer, dans la même acoustique, des jeux caractéristiques de quatre références stylistiques ; cet aspect pédagogique doit être souligné.

Qu'on nous permette pourtant une remarque : il est souvent fait référence, comme ci-dessus et de manière un peu réductrice, à un archétype historique en facture d'orgues. Il y aurait ainsi « un orgue classique français », ou « un orgue de style nord - allemand ». On laisse ainsi entendre que les orgues d'une époque et d'une région données seraient presque identiques. C'est faire peu de cas du génie de certains facteurs d'orgues et de la complexité des influences qui ont joué dans tel ou tel cas. S'il est certes possible de définir des analogies et des principes communs, les instruments historiques dont nous disposons démontrent que les orgues d'une même époque et d'une même région peuvent être fort différents.

L'orgue est et sera toujours divers. Aucun autre instrument ne présente cette variété de facture. Et c'est précisément ce qui en fait l'attrait, ce qui le rend fascinant. Enfin, ne l'oublions pas : même si les références historiques sont constantes, même si le facteur d'orgues Fisk les connaît et s'en inspire, la cathédrale reçoit en définitive un instrument créé par un facteur d'orgues de notre époque et qui porte sa marque.

Y a-t-il eu des critiques, des débats ?

Le processus a été long – près de dix ans – et collégial : une commission d'orgues a été nommée par le Conseil d'Etat. Elle est présidée par M. Christian Pilloud, chef du service des affaires universitaires. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des membres de la commission.

J'aimerais souligner aussi la compréhension dont ont fait preuve les architectes, archéologues et autres spécialistes du bâtiment. Tous les experts et les autorités consultés ont donné leur accord. Le crédit a été très largement approuvé par le Grand Conseil vaudois. Le débat au Grand Conseil donna lieu à de belles envolées lyriques, comme celle du député Serge Melly : « Laissez ces belles américaines, ces orgues rutilantes, être l'objet de nos amours musicales et la source de nos délices auditifs ». Amours, délices et orgues : la trilogie était parfaite et la cause entendue. A l'époque du débat parlementaire (en juin 1999), des critiques ont émané d'une association lausannoise de sauvegarde du patrimoine : elles visaient avant tout l'indispensable démontage (et non la destruction) d'une balustrade (datant pour l'essentiel du début du xx^e siècle) pour permettre à l'orgue d'avancer dans la nef. Ce démontage a reçu l'aval de tous les spécialistes de la conservation du monument, ce qui rendait l'opposition de cette association d'autant plus

étrange. Curieusement aussi, les représentants de cette association, malgré de nombreuses invitations, ont toujours refusé de nous rencontrer et de se faire présenter le projet.

Il a certes aussi fallu expliquer le choix d'un facteur américain : encore une fois, l'instrument n'a rien d'« américain » dans ses références musicales, la manufacture d'orgues Fisk étant au contraire connue pour sa parfaite connaissance de la facture d'orgues européenne, dont elle est l'ambassadeur en Amérique.

Quel a été votre rôle en tant qu'organiste titulaire dans la conception et la réalisation ?

J'ai rédigé la partie du cahier des charges qui avait trait à la conception musicale de l'instrument : composition (choix de registres), options stylistiques, console mobile (qui permet de jouer l'instrument depuis la nef), équipement électronique en périphérie. L'instrument possèdera ainsi une interface MIDI qui permet d'enregistrer le jeu de l'organiste, de jouer l'orgue à distance (par exemple à partir d'un autre orgue équipé également de ce système) ou de noter des improvisations. C'est la première fois en Suisse qu'un orgue de cathédrale est équipé de ce système. Les applications de ces possibilités nouvelles offrent un champ novateur pour la création musicale contemporaine.

Chaque clavier ainsi que le pédalier disposent également d'un système de « sostenuto » : lorsqu'il est activé, ce système maintient la dernière note ou le dernier accord joué sur le clavier jusqu'à ce que la note ou l'accord suivant y soit joué.

Faut-il le préciser ? Il s'agit bien de compléments. L'orgue demeure utilisable de manière traditionnelle. On pourra donc jouer cet instrument avec sa transmission mécanique et sans utiliser aucun des accessoires électroniques.

Vous avez évoqué la présence d'une console mobile ?

La console, où prend place l'organiste, est en quelque sorte le « pupitre de commande » de l'instrument. Elle est constituée par le pédalier et les claviers flanqués des tirants de registres. L'instrument possèdera, ce qui est exceptionnel, deux consoles : la première sur la tribune, avec une transmission mécanique, la seconde dans la nef, à transmission électrique, et qui pourra être déplacée dans la cathédrale.

La présence d'une seconde console se justifie pour plusieurs raisons. La cathédrale doit jouer le rôle de « salle de concert avec orgue », car Lausanne ne dispose pas d'une salle permettant d'aborder le répertoire pour orgue et orchestre, contrairement aux autres grandes villes suisses (Victoria Hall de Genève, Tonhalle de Zurich, Casino de Berne par exemple).

La distance entre la console de tribune et l'orchestre rend la synchronisation entre l'orgue et l'orchestre plus difficile : il faut jouer avec une vidéo, sans contact visuel direct avec le chef d'orchestre.

Mais surtout, la console mobile permet au public de voir l'organiste. Car, faut-il le rappeler, le public veut voir la musique se créer autant qu'il veut l'entendre. Ce qui est toujours possible pour les autres instrumentistes (pourrait-on imaginer un quatuor ou un pia-

niste qui joueraient dissimulés aux yeux du public ?) ne l'est que rarement pour l'organiste : il joue caché dans son instrument. L'auditeur vit mal la « dramaturgie » du concert d'orgues ; privé de référence visuelle, il est parfois surpris par le début du concert qu'il n'a pas pu anticiper. Il est ensuite privé de contact avec le musicien, qu'il verra - peut-être - apparaître à la fin du récital à moitié masqué par une balustrade. Cette barrière visuelle renforce encore le caractère « lointain » de l'orgue, instrument peu accessible. L'image du « concert d'orgues » n'est pas toujours flatteuse...

La console mobile permettra aussi une présentation du fonctionnement de l'orgue à des groupes, et donc une sensibilisation « pédagogique » du grand public à l'instrument. Enfin, elle donne à l'organiste la possibilité d'apprécier parfaitement les registrations et leur équilibre dans la nef, ce qui n'est pas possible depuis la console de tribune.

Quelle est la durée de vie d'un tel instrument ?

L'orgue est construit avec une transmission mécanique qui peut défier les siècles. Les parties électriques et électroniques, en périphérie, devront, elles, être remplacées. Mais l'instrument lui-même n'aura plus à être changé, puisque son emplacement et sa conception sont maintenant excellents. Enfin, le buffet (partie en bois qui habille les tuyaux et la mécanique) ayant été dessiné par l'un des designers les plus célèbres du moment, Giugiaro, je suis certain qu'il sera classé monument historique dans quelques décennies.

Quand et comment le nouvel orgue sera-t-il inauguré ?

Les concerts d'inauguration débiteront le 3 décembre 2003, avec la participation de l'OCL et la création de deux concertos pour orgue et orchestre : l'un de Jean Balissat et l'autre de Laurent Mettraux. Puis, une série de récitals permettront de découvrir l'instrument. Parallèlement, des présentations de l'instrument seront organisées. Quand on sait que ce sont plus de 2000 personnes qui ont visité le chantier en l'espace de trois mois, on imagine que l'instrument achevé attirera les foules pendant des années !

Propos recueillis par Thomas Bolliger

Pour ceux qui souhaitent en savoir davantage :

www.grandesorgues.ch

www.cbfisk.ch

« Musiques et orgues à la Cathédrale de Lausanne », ouvrage à paraître en novembre aux éditions Slatkine, 170 p. env., nombreuses illustrations (actuellement en souscription).

Devenir membre de la Société des Concerts de la Cathédrale, rue Vuillermet 6, 1005 Lausanne (021 316 71 61)

« L'orgue est et sera toujours divers. Aucun autre instrument ne présente cette variété de facture. Et c'est précisément ce qui en fait l'attrait, ce qui le rend fascinant ».

La Fondation «Concours suisse de musique pour la jeunesse» organise l'unique concours musical national qui rassemble les musiciens et les musiciennes de 12 à 20 ans venus de tout le pays. Les épreuves régionales se déroulent en mars, simultanément dans plusieurs lieux (en 2003 à Bâle, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Uster, Zurich et Eschen dans la Principauté de Liechtenstein). Tous les premiers prix se retrouvent ensuite en mai au concours final (en 2003 à Bienne).

Grâce à la base très large de ce concours, il est possible de découvrir et de promouvoir les talents les plus remarquables en leur permettant de se produire en concert en Suisse et de participer aux concours et aux concerts en Europe. Mais tout élève méritant qui décide de participer au concours en profite énormément. Il s'agit d'avoir la persévérance de travailler, le courage et l'humilité de se mesurer aux autres, de reconnaître, reculer ou dépasser ses limites et d'accepter les résultats et les commentaires du jury.

Il n'y a pas beaucoup de domaines où les enfants et les jeunes personnes puissent suivre une telle leçon d'école de vie, bénéfique à toutes leurs activités futures, qu'elles soient liées à la musique ou non.

Pour la deuxième année consécutive, le Conservatoire de Lausanne a eu le privilège d'organiser les épreuves régionales du concours.

Dans une institution de formation musicale qui abrite une section professionnelle et non professionnelle, le concours est perçu par tous comme un événement

positif, stimulant et encourageant. Ainsi, la tâche d'organisateur dépasse largement le cadre logistique et s'inscrit dans un contexte artistique et pédagogique très motivant.

Dès 2004, afin de mieux desservir toute la Suisse Romande, les épreuves régionales auront lieu à tour de rôle entre Genève et Lausanne. En mai 2006, notre institution aura l'honneur d'organiser le concours final.

Pour tout renseignement concernant l'édition 2004, vous êtes prié(e)s de consulter, dès septembre prochain le site www.sjmw.ch.

Le lundi 10 novembre 2003, vous êtes cordialement invité(e)s au concert des lauréats de l'édition 2003 qui aura lieu dans la grande salle du Conservatoire à 19 heures.

Nous avons encore le plaisir de vous communiquer les noms des lauréat(e)s qui se trouvent parmi les élèves du Conservatoire de Lausanne :

Concours régional du 29 au 30 mars 2003 à Lausanne

- Piano I (1989-1991) Les candidats plus jeunes sont également admis à concourir.
Cédric Gremaud, élève de Brigitte Meyer, 1^{er}
Jean-Sélim Abdelmoula, élève privé de Christian Favre, 1^{er}

- Victoria Slaboszewicz, élève de Brigitte Meyer, 2^e
Faustine Sermier, élève de Helena Maffli, 2^e
Jade-Aloyse Blaser, élève de Magali Zuber Bourquin, 3^e
Tristan Moreau, élève de Françoise Berkovits, 3^e
- Piano II (1986-1988)
Louis Schwizgebel, élève de Brigitte Meyer, 1^{er} avec mention
Anne-Raphaëlle Richoz, élève de Magali Zuber Bourquin, 3^e
Claire Schwob, élève de Magali Zuber Bourquin, 3^e
- Piano III (1983-1985)
Bao Khanh Tran, élève de Christian Favre, 1^{er} avec mention, Laura di Dio, élève de Christian Favre, 1^{ère}
- Ensembles II
Trio Constance Jaermann, Madeleine Murray-Robertson, Gilles Weber, Jean-Luc Hottinger, Edouard Jaccottet, Marc Jaermann, 2^e
Trio d'enfer! Solange Joggi, Camille Joggi, Anaïs Vautherin, François Gottraux, Suzanne Rybicki-Varga, André Locher, 2^e
- Guitare I
Morgane Thouanel, élève de Karim Samah, 2^e

Concours régional à Zurich

- Ensembles à cordes I
Quatuor à cordes du Conservatoire de Lausanne (Claire-May Blanc, Galia Santos, Lucien Colliander, Alicia Rieckhoff), élèves de Tina Strinning et Suzanne Rybicki-Varga, 3^e

Concours régional à la Chaux-de-Fonds

- Harpe II
Anne-Sophie Taillebois, élève de Christine Locher, 2^e

Concours final du 9 au 11 mai 2003 à Bienne

- Piano I
Jean-Sélim Abdelmoula, élève privé de Christian Favre, 1^{er} avec mention
Cédric Gremaud, élève de Brigitte Meyer, 2^e
- Piano II
Louis Schwizgebel, élève de Brigitte Meyer, 1^{er} avec mention
- Piano III
Bao Khanh Tran, élève de Christian Favre, 2^e
Laura di Dio, élève de Christian Favre, 3^e

Prix Suisse (Fondation Suisa)

- Louis Schwizgebel

Toutes nos félicitations aux élèves et aux professeurs qui ont participé au concours et bravo aux lauréat(e)s!

Helena Maffli



« Tout d'abord, je m'amuse, car je joue ce que je veux et comme je le veux. Et puis, il faut dire que l'improvisation stimule l'imagination sonore et l'oreille en générale. »



Musicien polyvalent, ancien élève du Conservatoire de Lausanne (« Premier prix » de Virtuosité dans la classe de J.-F. Antonioli en 1992), Enrico Camponovo travaille dans notre maison depuis 5 ans en tant qu'accompagnateur des classes de chant, de basson et de tuba et comme professeur de piano en section non professionnelle.

Discret et modeste, il est très apprécié pour l'efficacité et la qualité de son travail. Mais quelle ne fut pas notre surprise lorsque nous avons découvert dans les journaux de l'été dernier une facette que nous ne lui connaissions pas : celle d'accompagnateur au piano des projections de films muets à la rétrospective du festival de Locarno.

Qu'est-ce qui vous a amené à accompagner les films muets, travail plutôt inhabituel même pour un pianiste très polyvalent ?

Depuis que je joue du piano, j'ai toujours improvisé. Mon ancien professeur et mes parents préféraient évidemment que je travaille mes morceaux, donc quelques fois, j'improvisais en cachette...

J'accompagnais souvent la Messe quand j'étais jeune garçon ; je jouais de petites pièces de Bach, mais ces dernières se révélaient toujours un peu trop longues ou un peu trop courtes. J'ai alors décidé d'improviser pendant l'Offertoire et la Communion pour que la musique finisse toujours au bon moment.

Lors d'un des Camps des Jeunes Musicales auxquels j'ai participé en tant que professeur durant plusieurs années, la soirée de clôture comprenait une projection de diapositives, souvenirs du temps passé ensemble. J'ai alors eu l'idée d'improviser au piano pendant que les images défilaient et j'y ai vraiment pris goût !

Fin juillet 2001, une semaine avant le début du Festival de Locarno, j'ai reçu un coup de téléphone tout à fait inattendu : Avec le désespoir de la dernière minute, on cherchait un pianiste pour accompagner les projections de quelques films muets. Après une courte réflexion, j'ai décidé de me lancer. J'ai pu voir les films en question une seule fois avant le spectacle. Une répétition musicale n'ayant pas été possible, il fallait donc prendre des notes afin de se souvenir où le héros allait tomber, où les amoureux allaient s'embrasser... Cela s'est très bien passé, surtout parce que, à ma grande surprise, je n'avais pas le trac et je me sentais à l'aise.

En 2002, j'ai alors été engagé pour la grande rétrospective consacrée à Alan Dwann à Locarno : Pendant 10 jours, j'ai accompagné 23 films dont la longueur variait entre 9 minutes et 2 heures 20 minutes (Le succès était au rendez-vous. Les coupures de presse témoignent d'une « standing ovation » réservée au pianiste à la fin de la rétrospective. n.d.l.r.).

Quelle était la tradition de l'époque pour accompagner les films muets et comment votre manière de faire diffère-t-elle de celle-ci ?

A l'époque, il y avait deux façons de procéder : dans les grandes villes, on employait des pianistes professionnels attirés et, en province, des amateurs qui jouaient les partitions qui leur étaient accessibles, n'importe lesquelles, surtout afin de couvrir le bruit des machines et celui du public (!).

Pour les grandes productions, la partition était composée. Le chef d'ensemble ou d'orchestre avait alors la tâche de suivre les événements sur l'écran, tout en dirigeant ses musiciens.

Aujourd'hui, la musique colle parfaitement aux images en les amplifiant et nous y sommes tous habitués. On ne peut plus faire autrement. Il s'agit alors de trouver des thèmes, inventés ou empruntés selon mes humeurs, pour illustrer des événements sur l'écran. Je peux prévoir un tel leitmotiv à l'avance, mais dans la situation réelle il s'agit d'arriver au passage prévu au bon moment et dans la bonne tonalité, ou bien d'avoir tout juste le temps de moduler... De toute façon, il s'est avéré impossible de reproduire deux fois la même chose !

Pouvez-vous nous citer un de ces leitmotivs ?

J'ai eu beaucoup de mal à trouver un leitmotiv pour le film « Nathan le Sage ». Il s'agit d'un message pacifiste, d'après le drame philosophique de Lessing (1779), où l'on cherche à réconcilier les chrétiens, les juifs et les musulmans. Les nazis avaient interdit ce film et l'avaient complètement sorti du circuit... Après réflexion, j'ai choisi comme leitmotiv « Victimae paschali laudes », une séquence de la liturgie pour le jour de Pâques qui date du XI^e siècle.

Dans un film d'un tout autre genre, « Le masque de fer » d'Alan Dwann, il y a une scène où un homme parvient à s'enfuir de la prison en gonflant ses muscles et en écartant tout simplement les barreaux de sa cellule. Pour le public d'aujourd'hui, cette scène est tellement ridicule que je n'ai pas pu m'empêcher d'y coller une musique « bête » ; la première qui m'est venue à l'esprit (qui est toujours la meilleure) était le thème de Popeye.

Une autre fois, pour accompagner une scène de poursuite cocasse dans un film des années 1920, j'ai utilisé la musique de James Bond... Chaque fois où j'ai pratiqué ce type de « citation », le public s'est beaucoup amusé.

A part Locarno, on vous a aussi vu et entendu à la Cinémathèque de Lausanne.

Effectivement, j'ai rencontré à Locarno M. Hervé Dumont, directeur de la Cinémathèque. Il était extrêmement étonné d'apprendre que j'habite Lausanne, car il a eu beaucoup de mal à trouver des pianistes les années passées.

De fil en aiguille, il m'a engagé à la Cinémathèque (Avis aux intéressés : suivre la programmation future de la Cinémathèque, le nom de M. Camponovo y sera mentionné chaque fois qu'il interviendra. n.d.l.r.).

Qu'est ce que cette expérience vous apporte ?

Tout d'abord, je m'amuse, car je joue ce que je veux et comme je le veux. Et puis, il faut dire que l'improvisation stimule l'imagination sonore et l'oreille en générale.

Y a-t-il des éléments que vous pourriez appliquer dans votre travail de pédagogue, en section non professionnelle ?

J'aimerais plutôt parler d'un rêve de projet... Pour honorer Charlie Chaplin en 2002, la classe de piano de Mme Martine Jaques a monté un spectacle génial où les élèves jouaient des compositions de Chaplin, accompagnés de la pantomime d'un sosie de Charlot. Nous aimerions bien prolonger cette expérience une fois, en permettant à quelques élèves de composer et d'exécuter la musique pour un vrai film. Ce n'est pas facile, mais je sais que cela peut marcher, à condition d'avoir assez de temps. En effet, lors d'un des camps des Jeunes Musicales, après 10 jours de travail intensif avec les jeunes, nous avons réussi le défi de leur faire jouer leur propre musique sur des images, et je voudrais donner à quelques élèves la chance de vivre cette expérience !

Merci pour cet entretien.

Propos recueillis par Helena Maffli et Thomas Bolliger

SECTION PROFESSIONNELLE D'ART DRAMATIQUE

Obtiennent un diplôme de la section professionnelle d'art dramatique :

- Agnès Bolle, Elodie Bordas, Martine Corbat, Alexandre De Marco, Peter Palasthy, Stéphane Rentznik, Graziella Torrigiani

SECTION NON-PROFESSIONNELLE DE MUSIQUE

Obtiennent un certificat non professionnel en collaboration avec l'AVCEM :

- Chant : Frédéric Burdet, mention « très bien » et Aline Willi-Jayet, mention « excellent », classe de Hiroko Kawamichi
- Flûte à bec : Nadica Obrenovic, classe de Trudy Kuhn
- Piano : Antoine Aviolat, mention « bien », classe de Pierre Goy, Anna Bourquin, mention « bien », classe d'André Locher, My-Linh Franzi, mention « très bien », classe de Magali Zuber-Bourquin, Andrea Marchionno, mention « bien », classe de Gueorgui Popov, Serena Mariotti, mention « très bien », classe de Magali Zuber-Bourquin, Alexandre Moeri, mention « excellent », classe de Pierre Goy, Loïc Pfister, mention « très bien », classe d'André Locher, Maria Isabel Sanchez, mention « bien », classe d'Helena Maffli, Marie-Béatrice Sériot, mention « excellent », classe d'André Locher
- Saxophone : Fabien Girard, mention « très bien » et Michaël Hertig, mention « très bien », classe d'Elie Fumeaux
- Trompette : Lionel Gavin, mention « très bien » et Pascal Jeker, mention « très bien », classe d'André Besançon
- Violon : Audrey Duperrex, mention « très bien », classe de Marcel Sinner, Solange Joggi, mention « très bien », classe de François Gottraux
- Violoncelle : Laetition Coenca, mention « bien », classe de Denis Guy, Laura Elisa Fivaz, mention « très bien », classe de Suzanne Rybicki, Camille Hongler, mention « très bien », classe de Marc Jaermann, Desmond-Bryan Kraege, mention « excellent avec félicitations », classe de Suzanne Rybicki, Christine Sadeghi, classe de Denis Guy

Obtiennent une attestation de certificat non professionnel (solfège à terminer) :

- Flûte traversière : Andrea Afonso, mention « très bien », classe de Sooa Chung
- Percussion : Sébastien Aegerter, mention « excellent », classe de Stéphane Borel
- Piano : Silvana De Gregorio, classe d'André Locher, Alexandre Gazzola, mention « bien », classe de Pierre Goy

Obtient un certificat non professionnel de Chef d'orchestre d'accordéonistes en collaboration avec l'Association Romande des Musiciens Accordéonistes :

- Sylvain Tissot, classe de Pascal Favre / ARMA
Ayant terminé le solfège non professionnel, obtient un certificat non professionnel en collaboration avec l'AVCEM
- Cor : Jean-François Charrière, classe de Geneviève Huot

Obtiennent une attestation pour avoir réussi le niveau secondaire VB

- Clavecin : Thomas Chappuis, classe de Christine Sartoretti
- Piano : Myriam Pochon, classe de Sofia Sinner-Filidis, Iris Sabani, classe de Martine Petraglio-Payot, Marie-Hélène Simon, classe de Magali Zuber-Bourquin
- Trompette : Martin Jutzeler, classe d'André Besançon
- Violon : Claire Auger, classe de Marcel Sinner

Obtiennent un certificat supérieur non professionnel

- Chant : Maria-Beatriz Dias, classe de Stéphanie Burkhard, Assya Todorov, classe d'Erika Bill Geiger
- Clarinette : Jean-Marc Bonard, classe de Frank Sigrand, Stéphane Verdon, classe de Frédéric Rapin
- Orgue : Nicole du Marchie, classe de Jean-Christophe Geiser
- Piano : Karim Hichri, classe de Gueorgui Popov
- Trompette : Jean Pouly, classe d'André Besançon, Jean-Gabriel Torres, classe de Robert Ischer
- Violon : Francine Bruttin, classe d'Edouard Jaccottet

SECTION PROFESSIONNELLE DE MUSIQUE

Obtiennent un diplôme d'études supérieures musicales :

- Irène Bigler, Sean Bourquin, Raphaël Delaloye, Danielle Demerval, Bertrand de Rham, Marie Fellay, Jerold James Gordon, Benjamin Oleinikoff, Olivier Rossel

Obtiennent un diplôme d'enseignement :

- Chant : Caroline Reitzel, classe de Gary Magby, Emmanuel Roland, classe d'Erika Bill Geiger
- Cor : Jessica Frossard et Rachel Gabioud, classe d'Olivier Alvarez
- Flûte à bec : Aline Stalder, classe d'Antonino Politano
- Flûte traversière : Gisela Maier et Hélène Pizzacalla, classe de Brigitte Buxtorf
- Guitare : Albert Pià Comella, classe de Dagoberto Linhares
- Piano : Maria del Mar Gómez Vieites, classe de Christian Favre, Lucie Mauch, classe de Pierre Goy
- Saxophone : Vincent Barras, classe de Pierre-Stéphane Meugé
- Trompette : Nicolas Rusillon, classe de Gabriele Cassone
- Tuba : Chun-Wei Chen, classe de Roger Bobo
- Violon : Nadia Rigolet Neves, classe de Christine Sørensen

Obtient une attestation pour la réussite d'un diplôme d'enseignement au niveau instrumental (cours complémentaires à terminer) :

- Violon : Gérard Mortier, classe de Jean Jaquero

Ayant terminé les branches complémentaires, obtient un diplôme d'enseignement :

- Piano : Ofir David Khalfi, classe de Daniel Spiegelberg

Obtient un diplôme de branches théoriques :

- Cyril Gurtner



photo Magali Koenig

Obtiennent un certificat d'études supérieures :

- Direction fanfare et harmonie : Sooa Chung et Monique Dupuis, classe de Pascal Favre
- Direction d'orchestre : Stéphane Mooser, classe de Hervé Klopfenstein
- Orchestration : Renaud Bouvier, Diego García Rodríguez, Cyril Gurtner, classe de William Blank
- Solfège complémentaire : Rachel Gabioud, Karen Lister, Stéphane Mooser, Myrthe Rozeboom, Aline Stalder, Eliane Zweifel, classe de Peter Burkhard

Obtiennent un diplôme de concert :

- Basson : Fahmy Tamer et Nelly Flückiger, classe d'Alberto Guerra
- Chant : Francisca Osorio Doren, classe de Katharina Begert
- Contrebasse : Mihai Faur, avec félicitations, classe de Michel Veillon
- Flûte à bec : Samira El Ghatta, classe d'Antonino Politano
- Flûte traversière : Barbara Gmür, avec félicitations, classe de Pierre Wavre, Laurent Parisot, avec félicitations, classe de Brigitte Buxtorf
- Guitare : Alessio Nebiolo, avec félicitations, classe de Dagoberto Linhares
- Harpe : Rie Oki et Yukari Fujita, classe de Chantal Balavoine
- Orgue : Gustavo Fabian Ponce, classe de Jean-Christophe Geiser, Nicolas Viatte, classe de Kei Koito
- Percussion : Romain Kuonen, classe de Stéphane Borel

- Piano : Aline Bichsel, classe de Pierre Goy, Mario Eugster, classe de Brigitte Meyer, Benjamin Faure, classe de Christian Favre, Anne Furioux et Eve-Anouk Jebejian, avec félicitations, classe de Brigitte Meyer, Kristina Madzarac, avec félicitations, et Benjamin Righetti, avec félicitations, classe de Jean-François Antonioli, Gabrielle Zappelli, classe de Brigitte Meyer
- Trombone : Reto Betschart, avec félicitations, et Roman Usenko, classe de David Bruchez
- Violon : Dalibor Hrebec et Dominique Hongler, classe de Christine Sørensen, Yuko Shimizu, avec félicitations, classe de Pierre Amoyal
- Violoncelle : Magdalena Morosanu et Nico Prinz, classe de Patrick Demenga

Obtiennent un diplôme de soliste :

- Clarinette : Brigitte Burkhalter, classe de Frédéric Rapin
- Clavecin : Mako Yamazaki, classe de Jovanka Marville
- Violon : Haesung Choe, avec félicitations, classe de Pierre Amoyal
- Violoncelle : Tomas Djupsjöbacka, avec félicitations, et Orfilia Saiz-Vega, avec félicitations, classe de Patrick Demenga

Obtient une attestation de diplôme de soliste (branches théoriques et complémentaires à terminer) :

- Piano : Louis Schwizgebel, avec félicitations, classe de Brigitte Meyer

octobre

Vendredi 24 et samedi 25

Concertos pour piano Masterclass François-René Duchâble, Grande Salle du Conservatoire, 11 h-13 h, 14 h-17 h, 17 h 30-20 h 30

novembre

Dimanche 2

Concert du dimanche Orchestre du Conservatoire de Lausanne, direction Hervé Klopfenstein
Brahms: Liebesliederwalzer et Symphonie n° 2
Salle Métropole, 11 h 15

Mercredi 5

Midi – concert « Musique de chambre »
Concert de clôture de la masterclass de Sergio Azzolini, Grande Salle du Conservatoire, 12 h 15

Mercredi 12

Midi – concert « La contrebasse dans tous ses états »
Quatuor de contrebasses avec Michel Veillon
Grande Salle du Conservatoire, 12 h 15

Vendredi 14

Soirée Japonaise Concert par les étudiants et professeurs du Conservatoire de Lausanne
Grande Salle du Conservatoire, 19 h

Mercredi 19

Midi – concert Programme à préciser
Grande Salle du Conservatoire, 12 h 15

Vendredi 21 et samedi 22

Concertos pour piano Masterclass François-René Duchâble, Grande Salle du Conservatoire, horaire à préciser

Mercredi 26

Midi – concert « Kirchen Sonaten » (W.-A. Mozart)
Edouard Jaccottet, violon, Catherine Suter, violon,
Daniel Spoerri, contrebasse, Pierre-Alain Clerc, orgue
Grande Salle du Conservatoire, 12 h 15

Dimanche 30

Venise-Les Colombettes: Aller simple
Deux contes adaptés et dits par Anne Eggimann
Création musicale de l'Ensemble de trompettes et percussions du Conservatoire de Lausanne, direction André Besançon et Stéphane Borel
Cossonay, Pré-aux-Moines, 17 h

décembre

Mercredi 3

Midi – concert « Motets » (J.-S. Bach)
Chœur et Ensemble instrumental du Conservatoire
Direction: Véronique Carrot
Grande Salle du Conservatoire, 12 h 15

Mercredi 10

Midi – concert « Petit moment Viennois »
Classes professionnelles de chant
Grande Salle du Conservatoire, 12 h 15

Vendredi 12

Concert final par l'OCL et les étudiants sélectionnés Masterclass François-René Duchâble
l'Octogone, Pully, 20 h

Dimanche 14

Venise-Les Colombettes: Aller simple
Deux contes adaptés et dits par Anne Eggimann
Création musicale de l'Ensemble de trompettes et percussions du Conservatoire de Lausanne, direction André Besançon et Stéphane Borel
Bière, Grande salle, 19 h

Lundi 15

Chantée de Noël d'Erika Bill, Grande salle, 18 h 30

Mardi 16

Concert de l'Avent par La Camerata de Lausanne
Direction artistique: Pierre Amoyal
Œuvres de Vivaldi, Mendelssohn et Tchaïkovski
Salle Paderewski, Lausanne, 12 h 15
Concerts de Noël Airs traditionnels de Noël par les enfants des Écoles de Mont-Repos, accompagnés de l'Orchestre à vents du Conservatoire de Lausanne
Eglise Saint-François, 18 h 30 et 20 h 15

Mercredi 17

Midi – concert « Musique d'ensemble »
Par les classes de la section non professionnelle
Grande Salle du Conservatoire, 12 h 15
Moment musical de Noël Par l'Orchestre Piccolo, direction Michel Veillon, Pièces de Leroy-Andersen et extraits de West Side Story, Grande salle, 15 h 30

Jeudi 18

Chantée de Noël par la Maîtrise du Conservatoire de Lausanne, direction Yves Bugnon
Eglise Saint-François, 19 h

Stage de formation : Le tromboniste Corrado Colliard . Grande salle, vendredi 10 janvier.

Nous étions conviés à un stage de formation intitulé « La musique contemporaine pour les cuivres ». Sur scène, des saqueboutes, une tromba da tirarsi, une trompette à clés, un didjeridoo, un euphonium et un seul trombone à coulisse d'aujourd'hui.

Si le didjeridoo, dans un environnement – la musique contemporaine – qui exploite le son jusque dans ses racines, ne semblait pas incongru, la présence d'instruments historiques en a intrigué plus d'un. Et là, Corrado Colliard se fait magicien, imposant l'évidence, sans jamais la dire. La musique exprime l'indicible et elle choisit librement ses moyens. A quelque caricature qu'on ait pu le réduire, l'instrument est avant tout un « passeur », un passeur au sens médiéval du terme. Un passeur d'expression, un passeur de langage, d'émotions. L'académisme autoritaire qui vous dicte la bonne embouchure et vous impose l'articulation « machine à coudre » des Grandes Ecoles n'est qu'un mauvais moment de l'histoire de la musique. La préoccupation du saqueboutier de la Renaissance rejoint celle du musicien d'aujourd'hui. L'un se soucie d'imiter la voix ou les oiseaux et, dans son autre siècle, le second ne cherche rien d'autre. Les moyens, tant dans l'art ancien que dans l'expression contemporaine, sont asservis à l'essentiel : Le langage, au-delà du stéréotype. Lors du concert et du cours de maître qui suivirent, on eut tout loisir de découvrir que le musicien fait aussi partie de ces moyens. Il n'est pas là pour se mettre en vitrine lui-même.

Voir et entendre Corrado Colliard déclamer tout en jouant, chantant dans et hors de son trombone, dans une rythmique ahurissante de complexité, alors que d'une main il manipule une sourdine et que de l'autre il parcourt les partiels de son trombone tout en réajustant l'intonation et en assumant son rôle de comédien, démontre, à qui en douterait, une autre évidence qui s'est rapidement imposée : celle que la musique contemporaine, loin d'être cette espèce de n'importe quoi qu'on la soupçonne parfois d'être, providentielle voie de garage de musiciens écartés des carrières « nobles », exige une maîtrise sans faille de son instrument. Bien au-delà de la « Méthode » traditionnelle qui propage l'Enseignement d'un Maître et qui finit par réduire les disciples à une copie toujours plus pâle, cette expression – et en cela elle rejoint la Renaissance et le pré-baroque – impose à l'exécutant une « réinvention » constante de son art.

David Bruchez a enseigné le trombone en classe professionnelle depuis 1997. Né à Fully en Valais, il a accompli ses études musicales au Conservatoire de Lausanne. Lauréat de nombreux concours nationaux et internationaux, il se produit comme soliste avec des orchestres renommés en pratiquant un répertoire qui s'étend des concertos baroques aux pièces d'avant-garde.

Malheureusement, son engagement depuis 1996 à l'Orchestre de l'Opéra de Zürich ne lui permet plus aujourd'hui de mener de front ses activités de tromboniste et ses engagements pédagogiques. Il aura eu le temps d'amener quelques jeunes musiciens jusqu'au diplôme de concert. Nous le remercions pour tout ce qu'il a apporté au Conservatoire tout en lui souhaitant succès et satisfaction dans la poursuite de son parcours.

Notons enfin qu'un CD Portrait avec des œuvres de F. Martin, A. Honneger, R. Schumann, J.-F. Michel, ... sortira au mois de septembre chez Grammont Musik Szene Schweiz dans la série portrait.

Thomas Bolliger

Jean Jaquerod prend une retraite bien méritée après 20 ans d'activité au Conservatoire comme professeur de violon des classes professionnelles. Il a formé et amené à la virtuosité une belle série d'élèves qui ont pu profiter de sa large expérience de violoniste.

D'origine neuchâteloise, il a appris le violon avec Ettore Brerro qui lui confia très jeune déjà la responsabilité de chef d'attaque de l'Orchestre Symphonique Neuchâtelois. Il fut à l'origine de « L'Orchestre de chambre Armin Jordan » avec lequel il joua souvent en soliste.

Après avoir obtenu son diplôme d'enseignement, il fit sa virtuosité au Conservatoire de Musique de Genève dans la classe de Lorand Fenivès alors violon solo de l'Orchestre de la Suisse Romande.

Peu après, Jean Jaquerod fut engagé à l'Orchestre de Chambre de Lausanne dont il fut le violon solo jusqu'à ces jours. Il fit aussi partie de l'ensemble « Les Solistes Romands » dirigé par Arpad Gerecz, et de l'Orchestre de Chambre de Neuchâtel.

Il s'est souvent produit comme concertiste et a eu de nombreuses activités en musique de chambre

C'est là une belle carrière dont ont pu profiter le public lausannois et romand ainsi que le Conservatoire qui le félicite et le remercie tout en lui souhaitant une heureuse retraite.

Philippe Mermoud

Conservatoire de Lausanne

Président du Conseil de Fondation
François Daniel Golay

Direction

Directeur
Pierre Wavre
Responsable administrative
Genette Lasserre
Adjoint à la direction, section professionnelle
Thomas Bolliger
Adjointe à la direction, section non-professionnelle
Helena Maffii

Adjoint à la direction pour la section d'art dramatique
Michel Toman
Adjoint à la direction (DESM)
Dominique Gesseney

Doyens de la section professionnelle de musique

NN: chant
Philippe Mermoud: cordes, guitare et harpe
Frédéric Rapin: bois
Olivier Alvarez: cuivres et percussions
Jean-François Antonioli: piano
Jean-Christophe Geiser: orgue et clavecin
Alexis Chalier: théorie
Béatrice Stoffel-Richoz: accompagnement

Doyens de la section non-professionnelle

Marcel Sinner: violon
Denis Guy: violoncelle
André Locher: piano
Christine Sartoretti: clavecin, guitare, harpe, orgue et accordéon
Frank Sigrand: bois
Robert Ischer: cuivres et percussion
Frédéric Meyer de Stadelhofen: chant
Angelo Lombardo: théorie

Réception du lundi au vendredi

8h - 11h45, 13h30 - 16h
mercredi ouvert jusqu'à 17h

Responsable de publication

Direction du Conservatoire de Lausanne
rue de la Grotte 2
CP 2427, 1002 Lausanne
tél. 021/321 35 35
fax 021/321 35 36
www.regart.ch/cml

Secrétariat de NUANCES

Olivier Gloor, bibliothèque du Conservatoire
tél. 021/321 35 24/33
e-mail: olivier.gloor@cdml.ch

Délais de publication

Vous souhaitez annoncer un événement, donner une information concernant la vie du Conservatoire de Lausanne (audition, concert, cours, obtention d'un prix, publication d'un CD, nomination, bourse, réflexion, critique ou louange) adressez vos textes, photos à Olivier Gloor, bibliothèque du Conservatoire.

Nous publierons tout ce que nous pourrons et qui entre dans le cadre de ce journal.

Délai pour le prochain numéro: décembre 2003

Graphisme, réalisation: atelier k, Alain Kissling, Lausanne
Imprimerie: Presses Centrales Lausanne

Abonnement à Nuances

Si vous souhaitez recevoir Nuances chez vous, faites-le nous savoir en nous indiquant vos coordonnées à l'adresse suivante:
Conservatoire de Lausanne
Abonnement Nuances
rue de la Grotte 2
CP 2427, 1002 Lausanne

L'abonnement est gratuit.